LE MONDE
Vendredi 23 novembre 2018

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

L'Etat choisit 124 territoires où relancer l'industrie

De Redon à Figeac, le gouvernement concentre des moyens sur la « France périphérique »

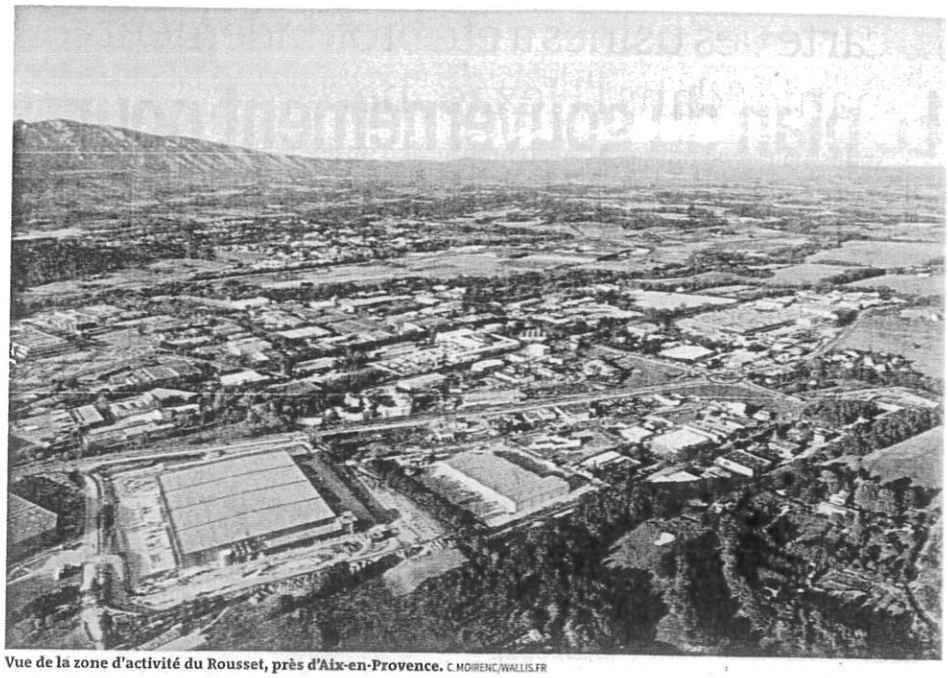

Vue de la zone d'activité du Rousset, près d'Aix-en-Provence. C. MOIRENC/WALLIS.FR

A quoi la France industrielle ressemble-t-elle après tant d'années de crise ? *« A la savane sénégalaise ! »*, répond d'un sourire attristé Bruno Bonnell, ancien patron des jeux vidéo Infogrames, spécialiste des robots, et désormais député La République en marche du Rhône. Cette savane compte *« énormément de jeunes pousses »*, PME et start-up, et seulement 2 000 arbustes : les entreprises de taille intermédiaire (ETI), ces petits groupes comme Bic ou les bateaux Fountaine Pajot. S'y ajoutent un nombre encore plus réduit de *« baobabs »*, les champions du CAC 40 et assimilés.

Faire repartir cette végétation clairsemée. *« Trier les jeunes pousses, soutenir les arbustes »*, selon les mots de M. Bonnell. Tel est l'enjeu du plan que doit présenter, jeudi 22 novembre, le premier ministre Edouard Philippe et pas moins de dix ministres, à partir du rapport rédigé par un petit groupe de personnalités, dont M. Bonnell. Avec leur aide et celle des collectivités locales, le gouvernement a choisi 124 « territoires d'industrie ». De petites zones comme la vallée de l'Arve (Haute-Savoie), les agglomérations de Figeac (Lot), Rodez ou encore Saint-Avold (Moselle), comptant chacune 50 000 à 150 000 habitants, et dans lesquelles les pouvoirs publics jugent possible de faire repousser l'industrie.

Comment ? *« Ce n'est surtout pas un nouveau "plan start-up" ou un énième plan en faveur de telle ou telle filière »*, assure M. Bonnell. Le projet ne bénéficie d'aucune enveloppe financière spécifique. Il s'agit plutôt d'orienter vers les territoires sélectionnés des moyens déjà existants, par exemple des financements de l'Etat, des régions, de la Caisse des dépôts, de BPIfrance, etc. Environ 1,3 milliard d'euros au total. Les communes concernées devraient aussi bénéficier en priorité de l'installation du très haut débit et de la fibre, pour éviter que l'essor des entreprises n'y soit entravé par un réseau Internet défaillant.

Au départ du programme, un constat assez sombre : la désindustrialisation de la France a été si sévère qu'il ne paraît pas réaliste, à court terme, de faire resurgir des usines dans certains endroits trop dévastés. Depuis la fin 2000, le pays a perdu 960 000 emplois industriels, hors intérim. L'industrie n'emploie plus que 3,3 millions de personnes, soit 12,5 % de la population active occupée, un des taux les plus faibles d'Europe. Le « cœur industriel » du continent s'est déplacé vers l'Allemagne et l'Europe centrale, qui ont depuis longtemps surmonté la crise, montre une étude du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

Un contrat avec l'Etat

Dans leur travail, les experts choisis par Matignon ont donc écarté les zones où la part de l'industrie dans l'emploi est inférieure à la moyenne nationale. *« En dessous de ce seuil de 12,5 %, le terreau n'est plus suffisant pour faire pousser de l'industrie »*, estime M. Bonnell. Les zones purement rurales ont également été exclues. Cela a aussi été le cas des grandes villes et des plates-formes chimiques ou portuaires, comme Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), qui sont déjà suivies de près. Objectif, concentrer les moyens sur les territoires a priori les plus propices à l'industrie, en s'affranchissant des découpages administratifs classiques. C'est ainsi qu'a été retenue une grappe de communes autour de Redon (Ille-et-Vilaine), aux confins de trois départements et deux régions.

Le projet ne bénéficie d'aucune enveloppe financière spécifique. Il s'agit plutôt de réorienter des moyens déjà existants

« La nouveauté de ce plan, c'est que l'on reconnaît que des territoires sont plus industriels que d'autres, commente Olivier Lluansi, du cabinet EY, ancien « Monsieur industrie » de François Hollande et un des coauteurs du rapport. *L'Etat assume d'effectuer une sélection. »*

Avec 124 territoires conservés sur moins de 200 étudiés, le tri n'a cependant pas été trop drastique. Aucune région n'a été oubliée. Même la Corse et la Guyane figurent dans la liste. *« Et d'autres territoires pourront y entrer plus tard »*, glisse-t-on à Matignon.

En misant ainsi sur des communes de tradition industrielle et de taille moyenne, loin des grandes métropoles, le gouvernement envoie à peu de frais un signal très politique : il se mobilise en faveur de la « France périphérique », celle où le sentiment d'abandon est le plus vif. Il est au chevet des « gilets jaunes » de l'industrie, en quelque sorte.

« Notre politique industrielle était très orientée en faveur des filières, avec désormais dix-huit secteurs clairement identifiés, explique un conseiller du premier ministre. *Pour que cela ne reste pas au niveau des grands groupes ou des ETI bien informées, nous y ajoutons à présent un volet territorial. »*

L'attribution d'un label « Territoire d'industrie » susceptible d'améliorer l'image d'une zone ne constitue que la première étape du programme. D'ici à mars 2019, les territoires concernés devront signer un contrat avec l'Etat, pour formaliser les projets et les engagements.

Un exemple ? La région du Rousset, près d'Aix-en-Provence. Une petite « Silicon Valley », autour d'une usine STMicroelectronics. Comme dans de très nombreux endroits, les industriels y ont du mal à recruter. L'immobilier constitue aussi un frein, faute d'un parc de logements assez attractif. Tout ne pourra pas être réglé d'un coup, mais *« dans le cadre du plan, on pourrait mettre en place des cars de ramassage du personnel, et créer avec les branches industrielles des formations débouchant sur un emploi »* avance M. Lluansi. D'autres territoires pourraient bénéficier en priorité d'aides à la robotisation, ou de l'appui de jeunes dans le cadre d'une version régionale du volontariat international en entreprise.

Le risque n'est pas négligeable que ce plan sans moyens nouveaux ajoute juste un peu de complexité à une politique industrielle déjà peu lisible. Une ou deux couches de plus dans le millefeuille. Les 124 territoires seront pilotés localement par un représentant des pouvoirs publics associé à un industriel, à l'échelon supérieur par le président du conseil régional, et au niveau national par une structure encore à créer.

« Partir des besoins locaux, c'est la bonne démarche, assure néanmoins Frédéric Coirier, patron des cheminées Poujoulat et coprésident du Mouvement des entreprises de taille intermédiaire. *Mais cela ne suffit pas. Nos entreprises restent pénalisées par des charges sociales et des taxes sur la production bien supérieures à ce qu'elles sont dans les pays concurrents. On pourra déployer tous les plans que l'on veut, cela ne servira pas à grand-chose si on ne s'attaque pas à ce handicap majeur. »* Message transmis à Matignon. ■

DENIS COSNARD

A Paris, le Grand Palais transformé en usine éphémère

Pour dévoiler son nouveau plan industriel jeudi, le premier ministre, Edouard Philippe, a choisi un lieu hors normes : le Grand Palais, à Paris, transformé en une éphémère usine ultra-moderne. Un retour aux sources, puisque le Grand Palais avait remplacé en 1897 l'ancien Palais de l'Industrie. Après les discours, le public pourra pendant quatre jours découvrir sous la nef des lignes de fabrication en activité, des robots… Quelque 50 000 visiteurs sont attendus. Objectifs : rapprocher les Français du monde industriel, et donner aux jeunes l'envie de choisir ces métiers.